



LETTRE D'INFORMATION

DG Droits humains et Etat de droit (DGI)

Septembre 2023

CPT

Le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) a publié 2 rapports en septembre 2023 : le rapport sur sa visite périodique au Grand-Duché de [Luxembourg](#), qui s'est déroulée du 27 mars au 4 avril 2023 ; et le rapport sur la situation dans les prisons en [République de Moldova](#), suite à sa visite ad hoc effectuée dans le pays en décembre 2022.

Le Comité a également effectué deux visites de suivi en septembre 2023 : une visite ad hoc en [Allemagne](#) du 4 au 7 septembre, pour superviser le traitement de ressortissants étrangers lors d'un vol retour de l'Allemagne vers le Pakistan soutenu par Frontex; et une visite périodique en [Arménie](#) du 12 au 22 septembre.

Commission de Venise

En septembre, la Commission s'est engagée dans la **préparation d'un nombre considérable d'avis**/avis sur les suites données à adopter/entériner lors de sa session plénière des 6 et 7 octobre 2023, concernant les pays suivants :

- **Arménie** (projet d'amendements au code électoral et à la législation connexe)
- **Bulgarie** (projet d'amendements à la Constitution)
- **Chili** (processus de réforme constitutionnelle de 2023)
- **Géorgie** (amendements à la Loi organique sur les tribunaux communs)
- **Kirghizistan** (projet de loi sur les médias ; projet de loi constitutionnelle sur le médiateur)
- **République de Moldova** (projets de lois sur les services de renseignement et de sécurité et sur les activités de contre-espionnage et de renseignement externe ; amendements au Code électoral et autres lois connexes concernant l'inéligibilité des personnes liées à des partis politiques déclarés inconstitutionnels ; projet de loi sur le système judiciaire anti-corruption ; projet de loi sur l'évaluation externe des juges et procureurs)
- **Monténégro** (projet de loi sur le gouvernement)
- **Pays-Bas** (garanties juridiques de l'indépendance du pouvoir judiciaire par rapport au pouvoir exécutif)
- **Ukraine** (projet d'amendements législatifs restreignant la participation au pouvoir de l'État des personnes associées à des partis politiques dont les activités sont interdites par la loi ; projet de loi sur la responsabilité politique des membres du Parlement associés à des partis politiques dont les activités ont été suspendues ; les projets d'amendements à la Loi sur le statut des juges et à certaines lois sur les activités de la Cour suprême et des autorités judiciaires ; Loi sur les minorités nationales (communautés) ; Loi portant modification de

certaines actes législatifs de l'Ukraine visant à améliorer la procédure de sélection compétitive des candidats au poste de juge à la Cour constitutionnelle).

La Commission a également **(co)organisé les événements** suivants :

- Conférence internationale à Astana, **Kazakhstan** : « [Justice constitutionnelle – Dignité, liberté et justice pour tous](#) » - 07-08/09/2023
- Conférence internationale à Rome, **Italie** : « [Le rôle des institutions de médiation dans le monde : entre réalités et possibilités](#) » - 21-22/09/2023
- Séminaire international à Madrid, **Espagne** : « [Constitutions et guerre](#) » - 14-15/09/2023

Enfin, les 21 et 22 septembre, la Présidente de la Commission de Venise, Mme Bazy Malaurie, a participé à la [3ème discussion thématique de la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale \(CCPCJ\)](#) sur la mise en œuvre du pilier III de la Déclaration de Kyoto intitulée « Promouvoir l'État de droit », tenue à Vienne, en **Autriche**.

Registre des dommages pour l'Ukraine



La 2e réunion de la Conférence des Participants au Registre des dommages pour l'Ukraine s'est tenue le 12 septembre à Riga, en **Lettonie**. La Conférence a salué l'adhésion de la Suisse au Registre en tant que Participant, ce qui porte le nombre de Participants et de Membres associés à 44.

Depuis la première réunion de la Conférence en juin, un accord d'État hôte avec les Pays-Bas a été finalisé et La Haye est devenue le siège du Registre. Le

Registre compte désormais cinq personnes qui travaillent pour le moment dans un bureau temporaire.

Le budget pour le second semestre 2023 a été adopté lors de la réunion et le Directeur exécutif, M. Markiyanyan Kliuchkovskiy, a présenté sa vision pour les 15 prochains mois, y compris les plans de recrutement, le développement de la plateforme numérique, l'interaction avec les registres nationaux ukrainiens et coopération avec d'autres Organisations et organismes internationaux. La réunion a également lancé le processus de nomination des membres du Conseil (les élections auront lieu lors de la 3e réunion qui se tiendra à Strasbourg les 16 et 17 novembre) et un nom abrégé officiel du Registre – Registre des dommages pour l'Ukraine – a été adopté.

L'objectif est que le registre soit pleinement opérationnel et en mesure de commencer à accepter les demandes au premier trimestre 2024. Il a reçu d'importantes contributions volontaires de l'UE et des Pays-Bas pour couvrir les coûts de démarrage.

Mise en œuvre des standards en matière de droits humains, justice et coopération juridique

Trois cours HELP ont été lancés en **Ukraine** conjointement avec le Centre de formation des procureurs et l'École nationale de la magistrature: « [Lutte contre la traite des êtres humains](#) », « [Coopération internationale en matière pénale](#) » et « [Garanties procédurales dans les procédures pénales et droits des victimes](#) ». La [Conférence du clôturé](#) du projet soutenu par la DG Réforme « Promotion de l'État de droit et des droits fondamentaux par

des formations en ligne de haute qualité dans le système judiciaire **croate** » s'est tenue à Zagreb. Le [cours HELP sur les droits de propriété](#) a été lancé pour de juristes du **Kosovo***. De nouveaux cours HELP sont disponibles sur [la justice adaptée aux enfants, les personnes LGBTI dans la procédure d'asile](#), la transition des [enfants migrants et réfugiés vers l'âge adulte](#) et [l'interaction entre la CEDH et la Charte des droits fondamentaux de l'UE](#).

Le Bureau consultatif sur l'intelligence artificielle (AIAB) de la CEPEJ [s'est réuni](#) pour discuter d'un rapport sur l'opérationnalisation de la Charte de la CEPEJ sur l'IA et mettre à jour les outils sur l'IA contenus dans le Centre de Ressources de la CEPEJ. Une évaluation de la collecte et la qualité des données pour la CEPEJ a été effectuée en **République de Moldova**. En **Géorgie**, un « [court coaching](#) » a eu lieu à la Cour suprême, dans les tribunaux municipaux de Rustavi et Batumi et dans le tribunal de district de Zugdidi. Au **Kosovo***, la [CEPEJ a présenté au HJC la méthodologie pour mieux collecter et analyser les statistiques judiciaires](#). En **Lettonie**, la CEPEJ a formé le 20 septembre les prestataires d'un projet pilote d'aide juridique. Le Comité de Pilotage du programme AP-JUST UE/CEPEJ/**Tunisie** s'est réuni pour la dernière fois.

Le projet « [Soutien aux moyens efficaces à mettre en œuvre au niveau interne pour l'exécution rapide des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme \(Phase 1\)](#) » a lancé le développement d'une méthodologie pour une étude multi-pays identifiant et partageant des mécanismes d'exécution efficaces parmi les Etats membres du CdE et le travail sur l'établissement du « Réseau des coordinateurs en matière d'exécution ». Dans le Cadre du Projet « [Renforcement de la Subsidiarité](#) », la plateforme CEDH-KS a été présentée aux Hautes Cours de **Belgique**. Le projet « [Le numérique par défaut](#) » a organisé un atelier sur la gestion du changement à Split, en **Croatie**, pour faciliter le renforcement des capacités et la sensibilisation à l'e-communication. Le projet [TJENI](#) a soutenu la visite de délégations de **Chypre, Hongrie, Lituanie et Roumanie** à la CrEDH dans le cadre du programme de professionnels invités du Réseau des cours supérieures.

Les activités mises en œuvre par la Division des programmes de coopération en septembre ont inclus notamment : en **Géorgie**, des représentants du ministère de la Justice ont participé à une [visite d'étude en Finlande](#) sur la justice réparatrice, et le [programme de formation des formateurs](#) sur la CEDH a tenu sa dernière session ; en **Türkiye**, des activités de formation pour le commandement général de la gendarmerie, les juges et les procureurs ; en **Ukraine**, une [table ronde](#) sur l'amélioration des principes de base de la politique du logement ; un événement en parallèle coorganisé avec le commissaire aux droits de l'homme du Parlement ukrainien sur le thème « Mariupol : L'espoir perdu (ONU) » ; au **Kosovo***, une [formation complète de trois jours sur la motivation des décisions judiciaires](#).

Exécution des arrêts de la Cour européenne des DH

Le Service de l'exécution des arrêts de la CEDH a participé à la 1475^{ème} réunion du Comité des Ministres sur les droits de l'homme, au cours de laquelle le CM a adopté **45 décisions concernant 20 États membres**. Trois résolutions intérimaires ont été adoptées dans le cadre du contrôle [du groupe Ilias et Ahmed c. la Hongrie](#), [du groupe Catan et autres c. la Fédération de Russie](#) et [du groupe Xenides-Arestis c. la Turquie](#). [28 résolutions finales](#) ont également été adoptées par le Comité concernant 72 arrêts et décisions de la Cour européenne concernant 14 États.

Le Service et le Directeur des droits humains ont effectué une **mission à Bakou**. Des échanges sur les mesures nécessaires à la mise en œuvre de plusieurs groupes d'affaires pendantes contre l'**Azerbaïdjan** ont eu lieu avec la Cour constitutionnelle, la Cour suprême, le Ministère de la Justice, le Ministère des Affaires étrangères, le Bureau du Procureur

général, le Bureau du Médiateur et le Bureau de l'Agent du Gouvernement auprès de l'Administration Présidentielle.

Le Service a participé au lancement de la **version croate du cours HELP/HCR sur l'asile et les droits de l'homme**, accompagné d'un séminaire, auquel ont participé des juges administratifs, organisé en coopération avec l'Académie judiciaire croate.

[Un échange de vues](#) a été organisé entre le Comité des Ministres et la société civile portant sur l'exécution des arrêts contre **la Fédération de Russie** liés aux violations des droits de l'homme dans la région **de Transnistrie de la République de Moldova**. Des représentants de l'Avocat du Peuple (Médiateur) de la République de Moldova et de l'ONG « Association Promo-Lex » ont partagé des informations sur la situation des droits de l'homme dans la région de Transnistrie de la République de Moldova et ont présenté leurs points de vue sur les questions concernant l'exécution de ces arrêts.

En marge **du Sommet mondial pour l'Ukraine** qui s'est tenu à Rzeszow, en **Pologne**, le Service a participé aux discussions sur le financement des prestations sociales et des réparations des personnes touchées par la guerre. Un événement à l'attention de la société civile et des ONG a été organisé pour fournir des informations sur le processus d'exécution et la possibilité d'y contribuer, notamment via la procédure de l'article 9.

Enfin, le Service a participé à une réunion avec l'Unité pour l'égalité des sexes dans le cadre du projet [Combattre la violence à l'égard des femmes en Ukraine – Phase II](#) et a discuté de l'exécution du groupe d'affaires *Levchuk c. l'Ukraine* liées à la protection contre la violence domestique.

Droits sociaux

Le [Comité européen des droits sociaux](#) (CEDS) a présenté son [rapport d'activités annuel](#) pour 2022, mettant en lumière les questions pressantes en matière de droits sociaux à travers l'Europe. Dans l'introduction du rapport annuel, la présidente du CEDS, Aoife Nolan, souligne que *"le CEDS se réjouit en particulier du dialogue renforcé avec les États parties envisagé par le Comité des ministres et souhaite le poursuivre de manière constructive et dans un esprit de coopération. Ceci intervient à un moment où la contribution de la Charte sociale européenne à la promotion de l'égalité et de la justice sociale - et donc à la sécurité et à la stabilité démocratiques - n'a jamais été aussi claire et importante."*

Le **6 septembre 2023**, suite aux décisions sur le bien-fondé du Comité européen des Droits sociaux (CEDS) concernant des [réclamations collectives](#), le Comité des Ministres a adopté un certain nombre de [recommandations et résolutions](#). Le CEDS a tenu sa 336^e réunion du **11 au 15 septembre 2023** à Strasbourg, et a adopté un certain nombre de [décisions](#) relatives aux réclamations collectives.

Le **11 septembre**, le Service des droits sociaux a organisé un événement d'information pour les Représentations Permanentes à Strasbourg. Aoife Nolan, présidente du CEDS, et Aongus Horgan, président du Comité gouvernemental ont expliqué l'état d'avancement du processus de réforme du système de la Charte et les défis auxquels sont confrontés les organes de la Charte. Alla Fedorova, experte ukrainienne en droits sociaux et membre du CEDS, a parlé des activités de coopération ainsi que de leur valeur et des opportunités considérables qu'elles représentent pour les États membres pour aider à la mise en œuvre des droits sociaux et pour répondre aux obligations de rapport en vertu de la Charte.

A Riga, les **21 et 22 septembre**, une délégation du CEDS a discuté avec des représentants des autorités lettones des dispositions de la Charte non encore acceptées par la Lettonie. La réunion, organisée conjointement avec le ministère des Affaires sociales de la République de

Lettonie, a permis d'examiner la situation juridique et pratique relative à ces dispositions et de clarifier les normes appliquées par le CEDS.

La plateforme collaborative [COE-FRA-ENNHRI-EQUINET](#) sur les droits sociaux et économiques a tenu sa 13e réunion le **28 septembre 2023** à Helsinki, en **Finlande**. La réunion s'est concentrée sur les droits sociaux à l'ère de la numérisation, en faisant le point sur les risques d'utilisation abusive de l'IA et son impact négatif potentiel sur les droits sociaux. Une attention particulière a été accordée à l'impact des nouvelles technologies sur le marché du travail, sur l'accès aux services sociaux et sur la manière de garantir une société numériquement inclusive.

Police, détention, drogues et addictions

Groupe Pompidou

Un séminaire de renforcement des capacités pour les forces de l'ordre sur le thème "Contrôler le stress et réduire les risques pour la santé mentale dans le travail de la police" a eu lieu à **Vilnius, en Lituanie**, les 6 et 7 septembre 2023. L'événement, organisé par le service lituanien de contrôle des drogues, du tabac et de l'alcool, a réuni 48 participants de 17 pays et d'Europol.

Du 11 au 14 septembre, une visite d'étude a eu lieu à **Prague** pour une délégation égyptienne en coopération avec le Département de la politique des drogues de la **République tchèque** et l'ONG tchèque SANANIM. L'objectif de la visite d'étude était de renforcer les capacités des professionnels du Secrétariat général de la santé mentale et du traitement des addictions d'Egypte dans le domaine des programmes d'intervention pour la gestion des troubles lié à l'usage ou non des substances chez les adolescents.

Du 19 au 22 septembre, une délégation de 23 experts **d'Algérie, d'Égypte, de Jordanie, du Liban, du Maroc, de Palestine*ⁱⁱ et de Tunisie** s'est rendue en **Italie** pour en savoir plus sur le modèle de rétablissement, qui repose sur une coopération étroite entre les services de traitement du secteur public et les communautés thérapeutiques du secteur social privé. Le dernier jour, les 7 délégations ont rencontré le Département des politiques antidrogue (DPA) d'Italie. Cette visite a été organisée en coopération avec le Département italien pour les politiques antidrogue à la Présidence du Conseil des Ministres de l'Italie.

Le 27 septembre, une réunion en ligne du Bureau du PG a eu lieu, abordant les principales questions suivantes : la contribution du Groupe Pompidou au suivi du 4ème Sommet du Conseil de l'Europe, la proposition de projet TSI sur les jeux en ligne et les jeux d'argent (qui pourrait être financée par la Commission européenne), la proposition du Mexique d'organiser un forum international de renforcement des capacités sur les préjudices et les crimes associés à l'utilisation de l'Internet.

Activités normatives en matière de droits humains, justice et coopération juridique

Coopération intergouvernementale en matière de droits humains

Le Groupe de rédaction du CDDH sur les droits de l'homme en situations de crise ([CDDH-SCR](#)) a adopté lors de sa [4e réunion](#) (du 12 au 14 septembre) un [projet de Boîte à outils](#) pour l'évaluation de l'impact sur les droits de l'homme des mesures prises par l'État en situations de crise, pour examen et éventuelle adoption par le CDDH lors de sa 99e réunion plénière. Le Groupe de rédaction du CDDH sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme ([DH-SYSC-JC](#)) lors de sa [4e réunion](#) (du 20 au 22

septembre) et le Groupe de rédaction du CDDH sur les droits de l'homme et l'environnement ([CDDH-ENV](#)) lors de sa 8^e réunion (les 25-26 et 28-29 septembre) ont poursuivi l'élaboration des projets de rapports du CDDH sur ces questions. Le 21 septembre, la Vice-présidente du CDDH, Krista OINONEN (Finlande), a présenté la Recommandation [CM/Rec\(2019\)6](#) du Comité des Ministres lors de la Conférence internationale des médiateurs sur « Le rôle des institutions de médiateur dans le monde : entre réalités et possibilités », tenue à Rome.

Coopération juridique

Le groupe de travail du CDCJ sur l'administration et l'intelligence artificielle (CDCJ-ADMIN-AI) a parachevé le texte du projet de manuel révisé « *L'administration et vous* », qui prend en compte le recours croissant à l'intelligence artificielle dans la prise de décision administrative, en vue de son examen et éventuelle adoption à la 101^e plénière du CDCJ.

La Présidente du Conseil consultatif de juges européens (CCJE), Mme Anke Eilers, a tenu un échange de vues avec le Comité des Ministres le 27 septembre au cours duquel ont été présentés les travaux et activités récents du CCJE, notamment ses Avis [n° 24 \(2021\)](#) sur l'évolution des Conseils de la Justice et [n° 25 \(2022\)](#) sur la liberté d'expression des juges.

Droits humains et biomédecine

Le groupe de rédaction mis en place pour développer un nouveau cours HELP sur la santé mentale et les droits humains a tenu sa première réunion à Strasbourg les 12 et 13 septembre. Ce cours est développé dans le cadre d'un programme de coopération sur les Droits Humains et la Biomédecine en **Arménie**.

Société de l'Information – Lutte contre la criminalité

Médias



Un échange informel du Comité des Ministres sur [l'impact potentiel des réalités immersives](#), telles que le Metaverse, sur les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie a été organisé par la Division des médias et de la gouvernance de l'Internet. Lors de sa dernière réunion des 18 et 19 septembre 2023, le Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en

ligne (MSI-INF) a finalisé des projets de documents politiques sur [la lutte contre la propagation de la désinformation en ligne](#), pour approbation finale par le CDMSI avant la fin de l'année. Patrick Penninckx, responsable du service Société de l'information, a fait une présentation intitulée « [Fake news et information à l'ère numérique](#) » pour les étudiants de l'Université de Strasbourg.

Coopération sur la liberté d'expression



Une [enquête](#) et [une formation de formateurs](#) sur l'éducation aux médias des enfants d'âge préscolaire ont été organisées en soutien au régulateur **serbe des médias par le biais de PROFRES Serbie**. En **Bosnie-Herzégovine**, le [groupe de travail](#) facilité par l'[EFEX](#) a développé une nouvelle méthodologie pour un rapport pilote sur la liberté d'expression. De plus, [PROFRES](#) organisé [une formation](#) pour une vingtaine

de juges sur les affaires de diffamation et les poursuites-bâillons. En **Azerbaïdjan**, une formation de trois jours sur l'éducation aux médias et la lutte contre la désinformation a été dispensée à 25 étudiants en journalisme. Un document consultatif du Conseil de l'Europe sur la « Formation institutionnelle de l'auto(co)régulation des médias » a été mis à la disposition

du ministère **arménien de la Justice**. En **Géorgie**, la Charte d'éthique journalistique (Conseil de presse) a été révisée dans le cadre de sa réforme institutionnelle. En **République de Moldavie**, grâce à une méthodologie du Conseil de l'Europe *sur les discours sexistes dans les médias*, le Conseil de l'audiovisuel a voté et adopté sa *décision* de surveiller les discours sexistes lors de la prochaine campagne électorale locale.

Intelligence Artificielle

La 2ème réunion informelle du Groupe de rédaction du CAI s'est tenue à **Paris** les 6 et 7 septembre, suivie par la 7ème réunion du Bureau du CAI. De plus, le 14 septembre, M. Patrick Penninckx, Chef du service de la Société de l'information, a rencontré les membres de l'Association parlementaire européenne et a [présenté le mandat et les activités du CAI](#), ainsi que sa coopération avec l'UE et d'autres partenaires.

Protection des données

Le 7 septembre, la [Suisse](#) est devenue le 28ème État partie au [Protocole d'amendement](#) à la Convention 108, soit la Convention 108+. Le [Bureau du Comité de la Convention 108](#) a tenu sa 59ème réunion à **Paris** du 27 au 29 septembre et a poursuivi ses travaux sur l'interprétation de l'article 11 de la Convention modernisée, ainsi que sur le 2ème module des clauses contractuelles types pour le transfert de données à caractère personnel, et sur le projet de lignes directrices sur le traitement des données à caractère personnel sensibles concernant l'inscription et l'authentification des électeurs.

Cybercriminalité

Du 4 au 7 septembre 2023, le Conseil de l'Europe a co-organisé, avec Team Cymru, la [Conférence sur l'économie souterraine](#) à Prague, en **République tchèque**. L'événement a rassemblé environ 500 experts représentant les services de police, la communauté de la cybersécurité, l'industrie privée et les universités de plus de 80 pays du monde entier. Dans le cadre du [projet Octopus](#), le Conseil de l'Europe a contribué à une [table ronde sur la compatibilité de la loi malaisienne](#) avec la [Convention de Budapest](#) et à la [23e édition du Symposium international sur la réponse à la cybercriminalité](#) qui s'est tenu du 13 au 15 septembre 2023 à Séoul, en Corée du Sud.

GRECO

Le GRECO a effectué deux visites d'évaluation en [Arménie](#) et en [Suisse](#) dans le cadre de son 5ème cycle d'évaluation sur la prévention de la corruption et la promotion de l'intégrité dans les gouvernements centraux (hautes fonctions de l'exécutif) et les services répressifs. Le GRECO a également publié un rapport d'évaluation sur la [Roumanie](#) dans le cadre du 5ème cycle. Dans le cadre de son travail de synergie avec les mécanismes internationaux d'évaluation par les pairs, le Secrétariat du GRECO a participé à une réunion avec le groupe du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption (MESICIC) de l'OEA sur la prévention et la gestion des conflits d'intérêts, à la reprise de la 14ème session du Groupe d'examen de la mise en œuvre (IRG) de la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC) et à la troisième discussion thématique de la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (CCPCJ) sur le Pilier III - Promotion de l'État de droit. Le Secrétariat du GRECO a également participé à la première réunion du réseau de l'UE contre la corruption.

MONEYVAL et le recouvrement d'avoirs criminels

Les évaluations du **Monténégro** et de **l'Azerbaïdjan** par MONEYVAL se sont poursuivies avec des réunions en face à face entre l'équipe d'évaluation et la délégation du pays respectivement du 6 au 8 septembre 2023 et du 12 au 14 septembre. Les rapports seront examinés pour adoption lors de la prochaine réunion plénière du 11 au 15 décembre 2023. MONEYVAL a entamé l'évaluation de Jersey par une visite ayant lieu du 27 septembre au 11 octobre 2023.

La présidente de MONEYVAL et le président de la Conférence des Parties à la STCE 198, ainsi qu'une délégation d'experts de MONEYVAL du **Monténégro, d'Andorre** et de la **Roumanie** ont contribué à la deuxième réunion organisée par la plateforme FIRE du GAFI/Interpol visant à faire progresser les actions et les politiques en matière de recouvrement d'avoirs (Lyon, 19-20 septembre 2023). Du 26 au 27 septembre 2023, Elżbieta Frankow-Jaśkiewicz, présidente de MONEYVAL, a participé à un événement à Bonn sur le thème " Risque et conséquence : l'avenir de la recommandation 8 du GAFI pour l'intégrité financière et pour la société civile ", organisé par le Dispositif mondial de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme de l'UE, le Programme mondial " Combattre les flux financiers illicites " de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, et la Coalition mondiale des organismes à but non lucratif sur le GAFI.

Le Secrétariat de MONEYVAL contribue activement à l'élaboration du guide du GAFI sur la propriété effective et la transparence des constructions juridiques, au travail de révision des normes internationales du GAFI concernant l'entraide judiciaire, le gel et la confiscation, la gestion et le partage des avoirs, et au projet sur les responsabilités des autorités chargées de l'application de la loi et des enquêtes et sur les moyens d'améliorer la collaboration avec les réseaux de recouvrement d'avoirs. Le GAFI prévoit de discuter de ces documents en vue d'une adoption éventuelle en octobre 2023.

Criminalité économique et coopération

- Des enquêteurs, des procureurs et des analystes d'**Arménie** ont bénéficié d'une formation de deux jours sur la conduite d'enquêtes financières visant à détecter le blanchiment de capitaux et les infractions principales qui y sont liées.
- Dans le cadre du projet PGG III **Azerbaïdjan**, un atelier a été organisé pour les juges, les procureurs et les enquêteurs sur la poursuite et le jugement des affaires de blanchiment de capitaux et de recouvrement d'actifs.
- Des représentants des autorités de surveillance financière de **Croatie, d'Estonie, d'Italie, d'Allemagne, de Lettonie, des Pays-Bas** et d'**Espagne** ont bénéficié d'un atelier sur l'élaboration de stratégies de surveillance en matière de LBC/FT, l'utilisation de techniques de surveillance innovantes et l'application de mesures spécifiques en matière de LBC/FT pour les établissements de monnaie électronique et de paiement, ainsi que pour les prestataires de services d'actifs virtuels.
- Les fonctionnaires chargés des conflits d'intérêts dans l'administration publique au **Kosovo*** ont bénéficié d'un atelier sur l'amélioration des connaissances pratiques et des capacités à traiter les cas de conflits d'intérêts sur la base des normes internationales et des bonnes pratiques.
- Des représentants des autorités de contrôle en matière de LBC/FT des entreprises et professions non financières désignées (EPNFD) en **Lituanie** ont participé à un atelier axé sur la présentation de la méthodologie récemment élaborée pour l'évaluation des risques sectoriels de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (LBC/FT) dans les secteurs à haut risque.

- Les autorités nationales compétentes et les représentants du secteur privé de **Macédoine du Nord** ont bénéficié d'une formation sur l'application de la méthodologie nationale d'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.
- Organisation d'une table ronde pour les représentants des autorités chargées de l'application de la loi en **République de Moldavie** afin de discuter du cadre législatif et des pratiques en matière d'évaluation des risques de corruption.
- Des représentants de la CRF, du service de sécurité et des procureurs **ukrainiens** ont été formés à l'utilisation de renseignements de sources libres dans les affaires de blanchiment de capitaux.

Droit pénal

Le groupe de travail du Conseil de coopération pénologique (PC-CP) a tenu sa 33e réunion à Strasbourg les 19 et 21 septembre 2023. Les participants ont poursuivi leurs travaux sur deux recommandations du CM, à savoir la Recommandation sur les aspects éthiques et organisationnels de l'utilisation de l'IA par les services pénitentiaires et de probation et la Recommandation sur la gestion des troubles mentaux et la promotion d'une santé mentale positive par les services pénitentiaires et de probation. Ils ont également visité la prison de l'Elsau à Strasbourg.

Le Groupe restreint d'experts sur la coopération internationale en matière pénale (PC-OC Mod) a tenu sa 34^e réunion du 26 au 28 septembre au Bureau du Procureur Général à Lisbonne, **Portugal**. Les principaux points à l'ordre du jour étaient l'application de la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale à la coopération avec le Parquet européen, la modernisation de cette convention et l'élaboration d'orientations sur la phase suivant la remise dans le cadre de la procédure d'extradition.

MEDICRIME, Trafic d'organes humains et biens culturels



Chypre a déposé (5 septembre) l'instrument de ratification de la **Convention MEDICRIME**. Dans le cadre du projet EUROMED Police, la Convention a été présentée lors d'un webinaire organisé par le **CEPOL** (12 septembre) ciblant à la fois les forces de l'ordre de différents pays du sud de la Méditerranée et les

organisations internationales de la région (**AFRIPOL, Ligue des États arabes**). Le Bureau du Comité MEDICRIME s'est réuni au **Portugal** (21-22 septembre) à la suite de l'opération *Corpus Insanus* visant à démanteler les laboratoires clandestins de substances anabolisantes. Un avis sur un projet de recommandation sur les disparitions inconnues de médicaments à usage humain et vétérinaire de la chaîne d'approvisionnement légale a également été adopté par le comité MEDICRIME. Le Bureau du Comité des Parties à la **Convention sur le trafic d'organes humains** a discuté des thèmes possibles pour son prochain cycle de suivi (19 septembre).

ⁱ *Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

ⁱⁱ * Ce nom ne doit pas être interprété comme la reconnaissance d'un État de Palestine, sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.